



Communiqué de presse

Le 9 septembre 2019

## Inédit – Conférence à destination des professionnels et mise en lumière de la loi Elan

Initialement destiné aux particuliers porteurs de projets immobiliers, le Salon de l'immobilier de Toulouse s'adresse pour la première fois aux professionnels (syndics, administrateurs de biens, etc.) à l'occasion de son édition d'automne en proposant une conférence qui leur est dédiée pour faire le point sur le rapport Nogal.

Deux autres nouveaux thèmes de conférences sont également proposés au sujet de la loi Elan et ses répercussions sur le CCMI et la VEFA.

La mise en lumière de ces trois nouveaux thèmes de conférences confirme la volonté du Salon de l'immobilier de Toulouse de toujours proposer de l'information actuelle et gratuite à ses visiteurs.

### Une conférence inédite à destination des professionnels de l'immobilier

A l'occasion de la première conférence proposée aux professionnels de l'immobilier, c'est le thème du rapport Nogal qui sera traité.

Henry Buzy-Cazaux, Président fondateur de l'Institut du Management et des Services Immobiliers, fera un point sur les 37 propositions faites par Mickaël Nogal, Député LREM de Haute-Garonne, dans le but de sécuriser les relations entre bailleurs et propriétaires. Une première sur le salon qui renforce son positionnement de rendez-vous incontournable pour le secteur de l'immobilier sur la métropole toulousaine.

**Vendredi 27 septembre – 11h-12h30 / Rapport Nogal : quelles évolutions pour les agents immobiliers et les administrateurs de biens ?**

### Éclairages sur la loi ELAN

Le Salon de l'Immobilier de Toulouse propose également deux conférences le samedi 28 septembre, permettant aux visiteurs d'avoir des éclairages sur les répercussions de la loi Elan, présentant non moins de 220 dispositions.

Une première conférence le samedi matin propose un focus sur les répercussions de la Loi Elan sur le CCMI (Contrat de Construction de Maison Individuelle) et la VEFA (Vente en l'État de Futur Achèvement). En effet, côté CCMI, elle étend par exemple les pouvoirs des agents de la DGCCRF, rehausse le montant de l'amende encourue en cas d'infraction à l'obligation de conclure un CCMI, ou encore revoit le contenu du contrat qui lie le maître d'ouvrage et le constructeur-préfabricant. Côté VEFA, la loi Elan clarifie la réglementation en vigueur, alors que 47% du volume total de ventes de logements neufs en 2016 était réalisé en VEFA.

**Samedi 28 septembre – 10h30-11h15 / Faire construire sa maison, acheter son appartement neuf : loi ELAN, répercussions sur le CCMI et la VEFA.**

L'après-midi, c'est un thème original sur l'accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap qui sera proposé. En effet, la loi Elan prévoit que désormais seul 20% des logements doivent répondre aux normes d'accessibilité aux personnes en situation de handicap, les autres devant être « évolutifs ».

**Samedi 28 septembre – 14h30-15h15 / Le logement neuf au service du confort et des économies. Que change la loi ELAN ?**

### Un panel de conférences complet pour répondre à toutes les questions

En marge de ces 3 nouveaux thèmes, le salon de l'immobilier propose un large programme de conférences gratuites.

Des professionnels de l'immobilier seront également présents au sein de l'Espace Conseils pour répondre aux questions des visiteurs de manière personnalisée, à l'occasion de rendez-vous gratuits.

#### Informations pratiques

Le salon de l'habitat et le salon de l'immobilier partageront 3 jours d'exposition en commun (27>29 sept), les visiteurs du salon de l'habitat pourront entrer gratuitement sur le salon de l'immobilier et réciproquement.

Liste des exposants par activité, programme des conférences et des consultations gratuites, informations pratiques, plan du salon, etc.

**retrouvez toutes ces informations sur le site : [www.salons-immobilier.com/toulouse](http://www.salons-immobilier.com/toulouse)**

**Télécharger son badge gratuit** depuis le site Internet du salon, pour éviter la file d'attente à l'entrée.

**Le salon est ouvert tous les jours de 10h à 19h et le vendredi jusqu'à 21h.**

**Retrouvez joint à ce communiqué le programme complet des conférences de cette 54<sup>ème</sup> édition du salon**

#### Le salon de l'immobilier en bref...

Le salon de l'immobilier fait partie des grands événements spécialisés qui attirent un public porteur de projets immobiliers.

Le groupe COMEXPOSIUM, son organisateur, décline le concept avec un égal succès à Lyon et à Paris.

Parmi les visiteurs, on distingue des investisseurs et des particuliers souhaitant devenir propriétaires. Les 4 salons de l'immobilier attirent plus de 60 000 visiteurs et rassemblent près de 600 exposants par an. [www.salons-immobilier.com/toulouse](http://www.salons-immobilier.com/toulouse)

#### A propos de Comexposium :

Comexposium est l'un des leaders mondiaux d'organisation d'événements professionnels et grand public, organisant 135 événements B2B et B2B2C dans le monde entier couvrant de nombreux secteurs d'activité comme l'agriculture, la construction, la mode, le retail, la santé, les loisirs, l'immobilier, la distribution, la sécurité, l'éducation, le tourisme et les comités d'entreprise. Présent dans plus de 30 pays, Comexposium accueille annuellement plus de 3,5 millions de visiteurs et 48 000 exposants. Avec un siège basé en France, Comexposium dispose d'un réseau commercial et de collaborateurs présents dans 22 pays. Comexposium se positionne comme un créateur d'échanges et de rencontres entre les individus et le business. [www.comexposium.fr](http://www.comexposium.fr)

Salon de l'immobilier Toulouse  
du 27 au 29 septembre 2019, Hall 5  
Parc des Expositions de Toulouse  
[www.salons-immobilier.com/toulouse](http://www.salons-immobilier.com/toulouse)

Contact presse :  
Agence la Cerise - Sophie LACROIX  
05 31 98 57 72  
[agence@agencelacrise.com](mailto:agence@agencelacrise.com)